

## ABONNEMENTS

Canada (UN AN).... \$2.00  
 États-Unis (UN AN)... \$2.25  
 Prix spécial pour les  
 étudiants, les instituteurs,  
 les institutrices et les mem-  
 bres de l'A. C. J. :  
 Canada (UN AN).... \$1.00  
 États-Unis (UN AN)... \$1.25  
 Étranger (Union postale.  
 UN AN..... f. 13.50

# LA VÉRITÉ

111 - Gastonguay 1 Janv 1914  
 J. N. Gastonguay 1 Janv 1914  
 17 Avenue des Erables



HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES"

## AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE

## Bureaux :

Chemin Sainte-Foy  
 près Québec.

TELEPHONE : 1750

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

## SOMMAIRE

Le Calice de la Cène conservé à Valence. Tenez bon !..... XX.  
 Préparation prochaine au chant grégorien. On demande l'abolition des bars.  
 En faveur de la colonisation..... Jean d'ARC  
 La gratuité des livres..... JUSTIN  
 A propos d'un ouvrage sur la question juive..... UN ANTISÉMITTE  
 Curiosité légitime — Une leçon pour nos journaux.  
 Tag ! Tag !..... Jules ROMAIN  
 Pas de militarisme à l'école..... UN ANCIEN  
 Un crêpe au drapeau britannique — Cette approbation des "Boys Scouts" —  
 La noblesse de l'agriculture — L'utopie socialiste — Il songeait à le tuer.  
 Le grand tueur..... CANADIEN  
 Les catholiques et la Y. M. C. A. — Canadiens et Irlandais — Pie X et les Zouaves canadiens — Les dames et jeunes filles fument la cigarette.

## Le Calice de la Cène Conservé à Valence

Le *Soleil* de Paris, publie une belle étude de Don José C. del Asalto sur un des plus précieux souvenirs chrétiens, le calice de la Cène :

On honore, à Valencia, Espagne, le calice dont Notre Seigneur se servit le Jeudi-Saint, pour consacrer son sang précieux. C'est une relique insigne dont on peut suivre l'histoire jusqu'à une très haute antiquité. Mais parlons d'abord de sa forme : la coupe est composée d'une seule pierre précieuse, une agathe cornaline orientale qui, à première vue, quand elle n'est pas entièrement en lumière, a la couleur de braise de feu amortie ; mais, dès qu'on la présente au jour, toute sa beauté éclate, en donnant des teintes multiples : du violet, du blanc ; elle se colore en jaune, en vert, en bleu ; elle est tantôt claire, tantôt un peu obscure, selon le jour où on la présente. La coupe peut contenir dix à douze onces de vin.

Le pied du calice semble être d'une belle grande écaille arrondie et couverte, à la base, d'un cercle de 38 petites perles fines. Sa base est reliée au nœud et aux ances par quatre filets d'or couverts chacun de deux émeraudes ou de deux amaranthes de grande valeur. Les deux ances assez larges sont en or et d'un or très pur, couvertes de cisèlures qui attestent sa grande antiquité. Il en est de même du nœud qui occupe le tiers de la tige, aussi en or.

Au premier abord on est étonné de la forme et des matières employées, si différentes de ce que nous voyons dans nos plus riches calices. Mais l'étude de l'antiquité nous assure que les riches se servaient de calices plus ou moins

précieux de ce genre. Sans sortir de l'Espagne, Marcial, dans ses épigrammes, parle de toutes les coupes connues. Elles étaient nombreuses, en effet, depuis le vase de terre jusqu'au calice le plus richement orné de pierres précieuses, en passant par la coupe en verre des Egyptiens. Les noms variaient beaucoup aussi : *calix, culix, cotyle, cratères*, pour les grands récipients, *cotyliscus*, pour les petits. Mais la plupart, souvent même les coupes d'argile étaient artistement décorées. Quant aux dimensions, elles variaient beaucoup ainsi que la forme. Les plus grandes avaient des anses ou des oreilles par lesquelles le buveur les élevait à sa bouche. Il y avait le calice à l'usage de chacun et le calice ministériel. C'est de celui-ci que Notre-Seigneur a dit à ses apôtres : "Ceci est le calice de mon sang ; buvez en tous." Il y avait eu, en effet, d'autres calices dans cette Cène mémorable, calices plus ou moins riches, qui avaient servi pour la cène commémorative de la sortie d'Égypte. Mais ce dernier calice, par une volonté divine, d'accord avec celle de l'hôte qui recevait Notre Seigneur, était réservé pour la fin du repas.

Il ne faut pas oublier que cet hôte, disciple secret du Maître, était riche. Jésus avait dit aux deux disciples qu'il lui envoyait : "Il vous montrera une grande salle ornée." Cette salle, que le langage chrétien a continué d'appeler le *Cénacle*, était assez grande pour contenir non seulement douze convives, mais pour loger, avant la Pentecôte, les soixante-douze disciples avec eux et quelques saintes Femmes, en tout cent vingt, nous dit l'Évangile. Et ce riche disciple donna alors non seulement l'abri, mais la nourriture, puisque pendant douze jours l'Apôtres s'y tinrent renfermés, *propter metum Judæorum*.

C'était donc un de ces Juifs opulents qui vivaient à Jérusalem au temps de Notre Seigneur. Baronius veut que ce soit Jean Marc, fils de Marie, qui fut quelque temps compagnon d'apostolat de Paul et de Barnabé. C'est ce que dit le moine Alexandre, historien du VIe siècle, qui écrivit la vie de saint Barnabé : "C'est en la maison même de Marie, mère de Jean Marc, que le Seigneur célébra la Pâque, et là même aujourd'hui est la grande et très sainte Sion, mère de toutes les églises." (*Acta SS. Boll. T. 11 de juin*). D'autres disent que ce fut la maison de Chusa, trésorier d'Hérode, dont la femme se nommait Jeanne, et suivit Notre Seigneur, au moins à partir du Jeudi-Saint. Quoi qu'il en soit de cette identification tout à fait secondaire, le Cénacle était dans la demeure d'un riche Juif. Le calice ministériel qui avait servi à cette première célébration

du Saint Sacrifice, ne fut pas rendu à des usages vulgaires. J'aime à voir saint Pierre s'en servant dans ce même Cénacle, au jour de la Pentecôte, pour renouveler l'acte du Seigneur : "Faites ceci en mémoire de moi."

Mais revenons au calice ministériel que possède Valence. J'ai dit qu'on pouvait en suivre l'histoire jusqu'à une très haute antiquité. Ce fut Alphonse V qui en fit présent à cette ville. Au paravant, il avait été conservé quelque temps dans la délicieuse chapelle mauresque de l'Alfària de Saragosse où on l'avait transporté après la conquête de cette ville. Avant ce temps, il fut longtemps conservé au monastère de San Juan de la Peña, qui fut le premier sanctuaire national des chrétiens aragonais, réfugiés au pied des Pyrénées. Il y aurait été transporté au temps de la prise de Huesca par les Maures, car ce serait à Huesca que saint Laurent, fils de cette ville, l'aurait envoyé de Rome. Je n'ose affirmer ce dernier détail, traditionnel pourtant chez les Aragonais. On le trouve mentionné par Don Briz Martinez (*His. de San Juan de la Peña*), et dans la dissertation du calice de Valence par don Avgustin Sales.

Un archiviste actuel de Saragosse, qui a entre les mains les chartes originales de ce monastère de la Peña, croit pouvoir assurer que le Saint Graal de Valence est bien le même que celui de la légende, et qu'on retrouve dans son histoire tous les traits du Parzival allemand. Sur ce rocher inaccessible de la Peña, on pouvait défier les incursions des Maures établis de l'autre côté d'une plaine au château de Loarra. Le fait est que tout cela paraît bien vraisemblable, et concorderait avec les sources où a pu puiser Gayot de Provins. Mais d'un autre côté Chrestien de Troye, avec son Saint-Gréaal et son Perceval Gallois, s'est inspiré du cycle breton du roi Arthur. Je laisse à plus habile à débrouiller cette confusion.

Comme tant d'autres reliques, on prétend posséder ailleurs le calice de la Cène. Il ne serait pas impossible qu'on eût un des calices qui y servirent. Les Augustins d'Albi se vantaient d'en posséder un, dont Calvin se porta garant. C'est lui aussi qui a fait du calice précieux envoyé par Charlemagne à l'Île-Barbe, un Calice de la Cène. C'est bien le cas de dire avec Ferrand : "Quelle foi ajouter à un homme qui a trahi la foi ?" Il y avait aussi le calice de Reims, celui de Laon, dont on sait les origines, celui des Flandres etc. Nul, ni pour la matière, ni pour l'origine ne peut être comparé à celui de Valence.

On dirait que c'est ce précieux dé-

pôt, jalousement gardé et défendu autrefois par les chevaliers-convers de San Juan de la Peña, qui a fait de cette ville de Valence la ville de l'Eucharistie. Nulle autre ville ne possède en même temps une église comparable à son église du *Corpus Christi*, desservie par un chœur de chapelains, et qui chaque jeudi, voit se reproduire de si touchantes cérémonies. Tout y respire le respect du Saint-Sacrement ; à la porte, des gardiens sont là pour empêcher qu'on y introduise des objets profanes, cannes, ombrelles, paquets d'aucune sorte. *Hæc est vera domus Dei et porta cæli*. Oui, c'est vraiment, depuis son saint évêque Juan de Ribeira, la maison de Dieu, et on dirait que c'est la porte du ciel, tant on se sent rempli du respect que produisent la solennité et la gravité des cérémonies.

Au culte de l'Eucharistie, Valence joint celui de la croix ; les deux mystères sont si unis ! Au Jeudi-Saint succède le Vendredi-Saint.

## TENEZ BON !

On nous écrit :

La *Vérité* a été dénoncée, attaquée et insultée en hauts lieux pour avoir donné courageusement l'éveil contre l'organisation plus que suspecte des *Boy Scouts* à Québec.

La colère des parrains du Scoutisme protestant nous permet de croire qu'heureusement le coup est raté ici parmi les catholiques.

Il y a bien assez des papas qui sont enrégimentés dans les sociétés mixtes et neutres, *Forestiers Indépendants, Royal Arcanum, Amis Choisis, Gardiens Royaux* et autres, sans que les enfants s'en mêlent.

Quel danger pour le présent et pour l'avenir si dès 12 ans nos petits garçons commencent à être enrôlés dans des sociétés plutôt protestantes que neutres et grandissaient dans pareille atmosphère.

Ce serait la fin de l'intégrité du sens catholique et de l'esprit national.

Empêchons donc le règne des *anglifiés* d'arriver en éloignant notre jeunesse du scoutisme neutre.

Tenez donc bon et ne retirez pas le nez devant tous les Sirs du pays !

XX.

## Anniversaire de Deuil

Vendredi, le 24 avril, était le neuvième anniversaire de la mort de J.-P. Tardivel, fondateur de la *Vérité*.

## Préparation prochaine Au Chant Grégorien

I. RÈGLES POUR LES MAÎTRES,  
ORGANISTES ET CHANTRES.

1. C'est la vraie et authentique tradition ecclésiastique du chant et de la musique sacrée que l'assemblée entière des fidèles s'associe, au moyen du chant, aux offices liturgiques, en suivant les parties du texte qui sont confiées au chœur, et qu'une *Schola cantorum* spéciale alterne avec le peuple, en exécutant les autres parties du texte, lesquelles supportent des mélodies plus riches et qui leur sont plus spécialement réservées.

Pour ce motif, le Saint-Père Pie X dans son *Motu proprio* du 22 novembre 1905, au § 3, fait cette prescription : Que l'on s'efforce de rétablir l'usage du chant grégorien parmi le peuple, afin que de nouveau les fidèles prennent, comme autrefois, une part plus active, dans la célébration des offices. " Et au § 27 : Qu'on ait soin de rétablir, au moins dans les églises principales, les anciennes *Scholæ cantorum*, comme cela s'est réalisé déjà avec les meilleurs fruits, dans bon nombre d'endroits. Il n'est pas difficile au clergé zélé d'établir ces *Scholæ* jusque dans les moindres églises et dans celles de la campagne ; il y trouve même un moyen très aisé de grouper autour de lui les enfants et les adultes, pour leur profit et l'édification du peuple. "

2. Les *Maîtrises*, composés d'un groupe de chanteurs choisis, sous la direction d'un maître, destinées à remplacer le peuple et les *Scholæ cantorum*, sont d'institutions plus récentes mais cependant parfaitement légitime.

3. Comme non seulement l'exécution du chant grégorien mais aussi celle de certaines compositions anciennes et modernes sont confiées aux *Maîtrises* — comme dans le choix de ces pièces et la façon de les interpréter il y a danger plus grand encore de manquer aux prescriptions ecclésiastiques, il est nécessaire de s'assurer que tous les membres de la *Maîtrise* donnent pleine garantie de leur capacité technique et de leur volonté d'observer, en ce qui les concerne, toutes et chacune des susdites prescriptions ecclésiastiques et de travailler à l'application du *Motu proprio* pontifical.

C'est pourquoi personne, même offrant les conditions requises au No 6 et pour cela approuvé, ne sera admis à faire partie d'une *Maîtrise* à Rome, qu'il n'ait auparavant signé et remis à la S. Visite Apostolique une déclaration par laquelle il s'oblige à accepter et observer scrupuleusement toutes les règles de la liturgie et du cérémonial — les décisions et prescriptions de l'autorité ecclésiastique sur la musique sacrée et le chant grégorien, et d'une façon spéciale le *Motu proprio* de S. S. la Pape Pie X — Le présent règlement et les avis éventuels de la Commission romaine de musique sacrée. Il va sans dire que l'autorité ecclésiastique de plein droit, en cas de transgression, pourra retirer à quiconque l'autorisation accordée pour l'exercice de son

art dans les églises.

4. Aucune *Maîtrise* ou *Schola cantorum* ne pourra se constituer à Rome sans la permission préalable de la S. Visite Apostolique et sans avoir à sa tête un directeur approuvé et un organiste également approuvé. Le maître ou directeur de Chapelle ou *Schola* avant tout autre, est responsable de vant l'autorité de toutes les infractions aux règlements ecclésiastiques qui seraient commises par la Chapelle ou *Schola*.

5. On n'entend pas défendre l'établissement temporaire d'une *Maîtrise* pour un service particulier plus solennel en telle ou telle église ; mais cela ne peut se faire qu'avec le conseil ou sous la direction et responsabilité d'un des maîtres approuvés. La même règle regarde les services que les chanteurs de Rome seraient appelés à rendre dans le Latium ou les autres diocèses d'Italie.

6. Personne ne pourra exercer dans une église ou oratoire quelconque de la ville ou du diocèse de Rome, pour une cérémonie sacrée quelle qu'elle soit, la fonction de maître directeur, d'organiste ou de chanteur, sans en avoir reçu la faculté de l'Autorité ecclésiastique compétente, après avis de la Commission romaine pour la musique sacrée.

Afin d'obtenir une telle autorisation les qualités et les conditions suivantes sont nécessaires :

a) La capacité artistique pour la musique sacrée, suivant les diverses fonctions, justifiée par des diplômes réguliers, et, dans des cas spéciaux, par des titres équivalents.

b) La moralité, l'honnêteté de vie et les sentiments religieux qui conviennent à celui qui doit exercer son art dans le temple et pour la liturgie sacrée, conformément au *Motu proprio* § 14, prescrivant de n'admettre "à faire partie de la *Maîtrise* que des hommes d'une piété et d'une probité de vie reconnues, qui, par leur maintien modeste et pieux durant les fonctions liturgiques, se montrent dignes de l'office qu'ils remplissent." Il est donc défendu aux maîtres-directeurs, aux organistes et aux chantres de faire partie des associations hostiles à l'Eglise catholique, et de remplir une fonction dans les églises ou chapelles hétérodoxes, par des exécutions musicales qui en quelque façon peuvent ou jeter le discrédit sur la religion et la morale ou même seulement sont incompatibles avec la charge de chantre d'église.

c) La complète soumission demandée au No 3, dont la déclaration est remise.

7. La Commission romaine de musique sacrée appréciera les divers titres des candidats à l'office de maître-directeur, d'organiste ou de chanteur, et quand elle jugera opportun, pourra exiger de chacun un examen qui démontrera leurs capacités artistiques. Si les candidats ne sont pas encore suffisamment familiarisés avec le chant grégorien, ils ne pourront entrer en fonction, si ce n'est provisoirement, jusqu'à ce qu'ils obtiennent le certificat nécessaire d'aptitude.

8. La S. Visite Apostolique établira un registre pour y inscrire les noms des maîtres-directeurs, organistes et

chanteurs reconnus capables et aptes à exercer leur art dans les églises de Rome.

9. Les églises et chapelles qui voudraient ouvrir des concours spéciaux pour les fonctions de maître-directeur, d'organiste ou de chanteur, devront agir de concert avec la S. Visite Apostolique et la Commission romaine de musique sacrée, suivant les prescriptions du présent Règlement, auquel, par la volonté expresse de Sa Sainteté, seront soumises aussi les basiliques patriarcales, églises, chapelles ou autres sociétés jouissant d'une exemption particulière.

10. Pourront être nommés chapelains-chantres de chœurs seulement ceux qui ont pleine connaissance du chant grégorien, constatée par notre Commission.

11. Dans les communautés religieuses et dans les Instituts, le chant et la musique pourront être réglées par les sujets compétents de l'Institut, s'il y en a, mais toujours conformément aux règlements donnés et d'accord avec la S. Visite Apostolique et la Commission romaine.

12. Les femmes ne peuvent chanter dans les fonctions liturgiques, si ce n'est en tant qu'elles font partie du peuple ou le représentent ; il leur est donc défendu de chanter des tribunes ou des *Cantorie*, soit seules, soit surtout comme partie de la *Maîtrise*. Cependant les religieuses vivant en communauté, et, avec elles, leurs élèves pourront dans leurs propres églises ou oratoires chanter durant les fonctions sacrées conformément aux décrets de la S. Congrégation des Evêques et des Réguliers. Toutefois nous leur défendons absolument le chant en *solo*, et nous désirons que dans les messes et au chant des vêpres on donne la préférence aux mélodies grégoriennes, exécutées si possible par toute la Communauté (1).

13. Les RR. Curés, les Supérieurs des églises et chapelles, comme aussi les Prévôts de la musique dans les chapitres doivent parfaitement connaître les prescriptions ecclésiastiques relatives à la musique sacrée, et les faire connaître aux maîtres-directeurs, aux organistes et aux chantres, en imposant et en exigeant l'observation. Ils seront considérés comme directement responsables, solidairement avec le maître-directeur, des transgressions qu'à cet égard l'on aurait à déplorer

(1) Excellente mesure pour les communautés religieuses de femmes : " nous leur défendons absolument le chant en solo. " Voilà qui va alarmer plus d'une vanité tout en réjouissant les personnes qui étaient oubliées ou offusquées, et surtout les âmes vraiment pieuses, désireuses d'entendre de vraies prières chantées plutôt que des soupirs et des " tours de force. " C'est du même coup aussi bannir la musique frivole, pain quotidien des chanteuses de solos.

Le Cardinal Vicaire engage aussi la Communauté toute entière à participer au chant des messes et des vêpres, et de préférence en mélodies grégoriennes. C'est demander implicitement l'étude de la musique sacrée dans les Communautés religieuses de femmes et dans les pensionnats : or " qui veut la fin veut les moyens. " (Voir encore l'art. 27.)

dans leurs églises (2).

14. Ils ne pourront confier l'exécution de la musique qu'aux maîtres approuvés par l'Autorité ecclésiastique compétente et inscrits sur le registre de la S. Visite Apostolique ; ils ne devront pas permettre ou tolérer l'exécution de composition non approuvées.

(A suivre)

(2) Comme on le voit, Messieurs les curés et tous ceux qui ont autorité dans une église ne peuvent se contenter de laisser leurs subordonnés faire à leur guise en matière de musique sacrée. Ils peuvent ne savoir ni toucher l'orgue comme l'organiste, ni chanter comme le clerc, mais ils doivent, au besoin, savoir leur rappeler les prescriptions ecclésiastiques. Pour connaître celles-ci, il faut les étudier. *Nemo dat quod non habet!*

## On demande l'abolition des bars

Dans l'Ontario, relativement à la tempérance, les conservateurs, c'est-à-dire le parti au pouvoir, sont en faveur d'une loi décrétant l'abolition de la traite ; les libéraux, eux, réclament la suppression complète des bars.

Il se fait actuellement une énergique campagne contre les buvettes. La semaine dernière 9,000 jeunes gens conservateurs ont fait parvenir au gouvernement une pétition le priant de décréter l'abolition des bars.

M. Rowell, chef de l'opposition libérale, vient de présenter une motion à la Législature de Toronto demandant la suppression complète des buvettes. A cette occasion, M. Rowell a prononcé un vigoureux et solide discours.

" Le bar, dit M. Rowell, est-il utile ou préjudiciable aux meilleurs intérêts religieux, moraux, sociaux et industriels de la communauté ? Poser cette question, c'est la résoudre. Si le bar est utile, qu'on le perpétue mais, comme on l'a démontré mille fois, s'il est inutile et dangereux, qu'on le fasse disparaître immédiatement.

Le gouvernement dépense un million quart par année sur la ferme pénitentiaire de Guelph, mais M. Rowell croit que cet argent serait bien mieux dépensé en appliquant cette somme à la suppression des causes du nombre toujours grandissant des pensionnaires de la Province.

" La politique que nous défendons, dit le chef de l'Opposition, n'est pas nôtre, c'est celle de tous les leaders sociaux, moraux et religieux du pays, et la question qui se posera aux élections prochaines sera de savoir si les intérêts organisés des marchands de liqueurs de la Province doivent triompher des forces morales de la Chrétienté. "

Comme le dit M. Rowell, la question de l'abolition de la buvette sera posée aux prochaines élections d'Ontario, elle fait partie du programme libéral.

L'opinion publique semble généralement opposée aux bars qui sont destinés inévitablement à disparaître dans la province cœur.

Il est temps chez nous qu'un ou nos deux partis politiques inscrivent sur leur programme, l'abolition de la buvette.

Ce serait un bon moyen de rallier

les suffrages des amis de la Tempérance.

Malheureusement ici comme dans l'Ontario les intérêts des marchands de liqueurs passent aux yeux de la majorité de nos législateurs avant les intérêts de la Tempérance qui sont ceux de tous les foyers, de tout le pays.

## En faveur de la Colonisation

(Suite)

Prêtre, avocat, médecin, notaire, commerçant, intellectuel de tout grade, et toi riche, dispensateur providentiel de ton superflu, pour ton édification regarde ce défricheur en lutte ouverte pour le bien général du pays ! Vois-le et admire son courage et l'esprit d'abnégation qui l'élève bien au-dessus des peines qu'il endure, des privations qu'il subit ! Sonde sa pensée qui assombrit son front parfois sans arrêter le sourire de ses lèvres, il faut qu'il s'absente de ses travaux pour aller gagner quelques provisions, du linge pour couvrir les corps si chers de ses enfants. Sa peine naît de ce qu'il éprouve un retard dans sa tâche ; le succès est certain mais l'époque en recule d'autant.

Ton grenier n'est-il pas encombré de linge de toutes sortes qui ne sert plus à ton usage ? Quelle belle destination à lui donner ! Quelle belle occasion de te débarrasser en faveur de ce frère si honorable ! Quel acte de charité et de bienfaisance à faire ! ...

Il lui faut, au colon de la première heure surtout, aller au gain pour se procurer la semence, quelques outils agricoles indispensables. Quelle est la paroisse qui ne voudrait s'empresser de recueillir par collecte des dons de cette nature qui, distribués avec sagesse et à propos constitueraient et avanceraient le succès et le progrès du colon ?

Quelles sont celles de nos villes et de nos vieilles paroisses qui ne pourraient avoir une fois ou deux par an sa quête à l'église ou à domicile en faveur de telle ou telle colonie ? Quel est le diocèse qui ne devrait avoir inscrit au nombre de ses bonnes œuvres à soutenir, le colon pauvre ? Quelle est la famille riche dans notre province qui pourrait refuser le titre de bienfaitrice en adoptant pour l'aider, une famille de colons, surtout de colon commençant ? Dites-moi, si en réalité, il peut se trouver une charité meilleure, plus excellente, plus patriotique, plus en rapport avec le progrès ou le bien naturel ?

Oui, répondez à ces questions et aussi à celle-ci : Pourquoi cette association charitable, française, catholique apostolique et patriotique n'existe-t-elle pas depuis longtemps ?

Ceux qui travailleront à cette œuvre, auront le plus fait pour la solution parfaite du problème de la colonisation, d'abord parce qu'ils travailleront directement à la réussite du colon ; qu'ils lui feront prendre courage dans ses adversités. Le colon se sentant compris et aidé se rira des obstacles.

En second lieu, l'idée de la cause

du colon se répandra dans le peuple et par ce moyen très simple le nombre des défricheurs se centuplera en peu de temps.

En troisième lieu, une multitude de mercenaires iront chercher leur vraie place au sol de la patrie plutôt qu'en ville ; tout et tous en seront mieux et meilleurs.

Enfin cet équilibre rompu dont on s'inquiète tant se rétablirait entre ville et campagne, consommateur et producteur.

Et l'acheminement vers un but si grand et si noble produirait le dévouement des intelligents qui sentiraient le temps venu de l'écllosion si tardive chez nous des œuvres paroissiales économiques.

Voilà comment nous gravirions tous les échelons du vrai progrès, parce qu'il est indiscutable que la base indispensable de notre bonheur individuel et national c'est justement cette cause sainte, " la colonisation. "

C'est de la colonisation de la province de Québec que dépend la grandeur et la sécurité de tout le Dominion ; mais si cette assertion paraît trop risquée à quelques-uns, je n'affirmerai que : le salut de la race française dépend en tout et en partie du soin et de l'attention que l'on apportera à en résoudre le problème. Il en découle logiquement que personne ne peut s'en désintéresser ; que tous doivent y travailler et que ce commun accord produira rapidement notre salut. A l'œuvre sans tarder.

JEAN D'ARC.

## La gratuité des livres

On tente actuellement de décréter à Montréal la gratuité des livres scolaires.

Mgr Roy de Montréal a fait valoir contre cette réforme plusieurs objections solides qui renversent les plans de nos réformateurs.

Inutile de rappeler que ce sont les radicaux et les émancipés qui sont les parrains de cette réforme et qui font agir en sous main quelques bons gens faciles à exploiter.

La gratuité des livres, tout homme quelque peu intelligent le comprend, n'existe pas, n'est qu'un leurre.

En effet, quelqu'un nécessairement doit payer ces livres. Ce n'est plus les parents qui les paient directement, mais ce sont les contribuables qui les paient indirectement.

C'est dire que ces livres gratuits définitivement coûtent plus cher, car l'argent fourni par les contribuables pour défrayer les frais de cette prétendue gratuité doit passer entre les mains de plusieurs intermédiaires.

De plus, le contribuable pauvre est taxé afin de fournir des fonds pour l'achat des livres scolaires qui sont distribués gratuitement à tous les enfants. Or il arrive que le pauvre ouvrier se trouve ainsi à payer pour le riche.

Il n'y a rien de plus inusé que la gratuité des livres scolaires comme la veulent nos réformateurs.

Que de braves gens se laissent sottement prendre au piège.

JUSTIN.

## A PROPOS D'UN OUVRAGE

Sur la Question Juive

Ceux qui ont suivi le procès des Juifs de Québec contre le notaire Plamondon se souviennent qu'il fut quelque peu question en cour de l'ouvrage magistral de Gougenot des Mousseaux, intitulé *le Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des peuples chrétiens*.

Ce livre écrit à coups de textes et de documents juifs est un des plus solides factums présenté au public chrétien contre la juiverie.

Aussi on s'explique comment les Juifs se sont empressés de faire disparaître à peu près tous les exemplaires de cette somme formidable et écrasante.

Ainsi à Québec nous n'en connaissons actuellement qu'un exemplaire de la 11<sup>ème</sup> édition. La 1<sup>ère</sup> édition n'a sans doute jamais traversé les mers.

Les avocats de la défense avaient pu après maintes recherches se procurer un volume du *Juif*, mais il leur fut enlevé un beau jour au cours d'un voyage à Montréal où un des défenseurs l'avait apporté pour le lire en chemin de fer.

C'est du moins ce qui fut raconté en cour, si notre mémoire est fidèle.

Pendant l'instruction de la cause, un des avocats des Juifs s'est beaucoup occupé de savoir si tel et tel ouvrage contre les Juifs était approuvé, et quelle valeur il avait aux yeux de l'Eglise, au point de vue catholique. Voilà pour satisfaire un peu sa curiosité.

M. Albert Monniot, dans son ouvrage tout récent, *le Crime rituel chez les Juifs*, consacre un chapitre au livre et à la mort de Gougenot des Mousseaux. Il nous apprend ce fait extrêmement heureux qui donne une très grande valeur à ce livre, la terreur des Juifs. C'est que Pie IX non seulement approuva et encouragea l'auteur du *Juif*, mais lui décerna à cette occasion la croix de Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand,

Or dans son ouvrage Gougenot des Mousseaux parle longuement du crime rituel. C'est peut-être le livre où sont dévoilés et dénoncés avec le plus de force et de documents les pratiques sanglantes juives.

Et c'est ce livre que Pie IX a approuvé en 1876 ; c'est son auteur qu'il a décoré.

Voilà toujours un Pape qui, il y a 38 ans, approuvait et encourageait hautement le plus magistral factum écrit contre la Juiverie et le crime rituel. Le *Juif* de notre ami le notaire Plamondon est une petite pilule dorée et sucrée à côté du *Juif* de Gougenot des Mousseaux.

En même temps qu'il recevait ces précieux témoignages de Pie IX, Gougenot des Mousseaux était d'autre part secrètement averti que les Juifs l'avaient condamné à mort, d'avoir à surveiller sa nourriture.

Quelques jours plus tard il mourrait mystérieusement, subitement, comme empoisonné en revenant de la petite chapelle où chaque matin il entendait la messe et communiait seul.

Faut-il croire qu'une main sacri-

lège, une main juive ou à l'olde de la juiverie, ait pu réussir à placer dans le ciboire une hostie empoisonnée ? Mystère !

UN ANTISÉMITE.

## Curiosité légitime

On aimerait à voir le texte de la fameuse approbation des *Boys Scouts* par le cardinal Bourne dont parlent vaguement, nuageusement, Sir François Langelier et tous ses petits perroquets de journalistes radicaux.

Sir, les catholiques ont droit d'être renseignés avec plus de précision avant de laisser embarquer leurs enfants dans votre galère.

Est-ce le rituel des Scouts protestants de Baden Powell que le cardinal a approuvé ?

Est-ce un rituel de scoutisme catholique ?

Est-ce un petit livre de prières ?

Nous vous en supplions, Sir, ou vous encore perroquets de la *Patrie* et de l'organe interdit et autres renseignez les ignorants rédacteurs de la *Vérité* et les parents catholiques.

Mais de grâce ne parlez pas tous ensemble.

Il faut cependant que quelqu'un parle, car vous avez affirmé une chose excessivement grave à l'égard d'un prince de l'Eglise catholique.

Ne nous laissez pas parler le premier.

## Une leçon pour nos journaux

Il y a près de 700 journaux et publications diverses, au Kansas : or, il est reconnu que 98 p. c. de ces organes de publicité refusent de publier l'annonce d'un brasseur ou d'un vendeur d'alcool.

Chez nous, c'est le contraire ; on compte sur les cinq doigts de la main les journaux qui ne sont pas vendus aux distillateurs, aux brasseurs et aux vendeurs de boisson.

Bien plus en y mettant le prix les trafiquants d'alcool peuvent faire chanter dans certaines gazettes plus vénales les vertus précieuses et bienfaisantes du gin et du whiskey et ainsi faire échec à la campagne de tempérance qui se poursuit dans l'intérêt public.

Il n'y a qu'une loi capable de rappeler à l'ordre notre presse alcoolique ; l'appel à la dignité professionnelle, à la responsabilité, à l'honneur, à la conscience, laissée froid des gens aussi vils.

L'an prochain il faudrait de toute nécessité faire voter une loi pour empêcher les journaux de faire pareille contre-campagne de tempérance.

*Etudes.* Sommaire du 5 avril 1914 : Saint Paul et les Epîtres pastorales, Ferdinand Prat ; Frédéric Mistral, Victor Poucel ; Le *Home Rule* et l'armée britannique, Xavier Moisan ; L'esthétique du paysage, Paul Ainay ; Deux ouvrages sur l'Art du Moyen Age en Orient, Guillaume de Jerphanion ; Mirentchu, Pierre Lhande ; Chronique du mouvement religieux, Yves de la Brière.

## TAG ! TAG !

On y tient mordicus au mot *Tag* ! Est-ce parce qu'il est insignifiant et inconvenant pour l'action et la démarche à laquelle on l'applique ? C'est peut-être cela, ce qui prouverait qu'on nous prend pour de fiers jobards bien faciles à enfler.

Ceux qui, les premiers ont baptisé du nom de *Tag day* le jour où, par un sentiment de noble compassion on donne généreusement l'aumône pour secourir les malheureux, ont su probablement ce qu'ils faisaient, mais nous catholiques canadiens-français nous n'avons pas réfléchi à ce que nous faisons et il nous fait peine de voir des journaux à soi-disant bons principes favoriser cette anomalie.

Quand il s'agit de l'aumône nous devons nous catholiques faire cet acte *chrétiennement* et *catholiquement*, sinon nous perdons le mérite surnaturel de notre acte ce qui est pour nous un grand dommage. Or le moyen de nous rappeler le but chrétien et surnaturel de cet acte, c'est de le désigner par un nom qui porte à l'esprit l'idée de cet acte. Chaque chose, dit saint Thomas, doit emprunter son nom de ce qui en donne l'idée complète.

Or le nom de *Tag day* accolé au jour consacré à faire une aumône, est la plus grosse bêtise qu'on puisse imaginer.

Quand Dieu a voulu donner les noms aux animaux après la création, il a donné à Adam la science de leurs instincts et de leurs qualités diverses, et le premier homme a imposé aux animaux des noms qui étaient comme l'essence de leur nature.

Il en a toujours été ainsi dans le monde quand les hommes ont voulu agir d'une façon intelligente.

Les sauvages dans leurs déserts sont très particuliers sur ce point ; ils donnent aux personnes et aux choses des noms qui désignent leurs qualités et leurs propriétés.

Soyons donc aussi intelligents que les sauvages.

*Tag day* nous l'avons dit est une pure bêtise quand il sert à désigner un jour consacré à faire l'aumône, et nous ne cesserons de protester de toutes nos forces contre cette anomalie.

Est-ce que nous ne pourrions pas, nous catholiques, qui versons comme les autres notre argent pour soulager la misère trouver un nom noble pour remplacer *Tag day*.

Si on veut absolument un nom anglais qu'on l'appelle *Alms day*, jour d'aumône, mais jamais *Tag*.

Nous vous prions de croire que ce n'est pas par caprice que nous condamnons ce nom insignifiant, mais pour une raison philosophique et religieuse ; nous demandons des noms qui expriment la nature des choses.

Nous demandons qu'on ne vienne pas accoler un nom stupide à l'action éminemment chrétienne de l'aumône.

Définissons-nous des tendances à la neutralité et au naturalisme.

JULES ROMAIN

Nous prions tous les retardataires de vouloir bien se mettre en règle avec l'administration.

## PAS DE MILITARISME

## A L'ÉCOLE

Ontario a eu son congrès annuel d'instruction publique.

On y a étudié et discuté les questions les plus diverses à partir de l'usage du grana jusqu'à celui de la Bible.

On a même et nous nous en réjouissons, protesté énergiquement contre le militarisme à l'école et ajoutent les journaux, c'est les *Boy Scouts* qu'on visait.

Les adversaires du militarisme scolaire ou *Boy Scouts* n'ont pas réussi à flanquer dehors le scoutisme, mais ils ont fait comprendre aux impérialistes que tout le monde, même dans Ontario, dans Toronto, ne sont pas des partisans de l'œuvre de Baden Powell.

On commence à comprendre dans Ontario que l'école n'est pas une caserne et que nos impérialistes vont trop loin en envahissant l'école.

Il semble qu'avant de laisser le scoutisme s'implanter au milieu des petits écoliers de Québec il serait sage et judicieux d'examiner sérieusement la valeur des critiques et des objections de ceux qui déjà dans Ontario veulent chasser le militarisme de l'école, en s'emparant des enfants.

C'est alors peut-être que certains parrains québécois des *Boy Scouts* regretteront de s'être emballés si presamment pour plaire aux grands manitous de l'impérialisme nichés à Ottawa pour faire éclore l'œuf du militarisme canadien.

UN ANCIEN.

## Les arbres fruitiers dans notre province

D'après le recensement, lisons-nous dans le *Journal d'Agriculture et d'Horticulture*, il y avait, en 1910, dans la province de Québec, 1,252,523 pommiers en rapport, 136,500 pruniers et 112,092 cerisiers également en rapport. Ces nombres d'arbres sont trop petits pour les besoins de notre population, et nous devons nous hâter de les augmenter, de les doubler et même tripler en plantant des arbres fruitiers partout où la chose est possible. L'arboriculture fruitière est encore trop négligée dans notre Province et cependant elle nous offre beaucoup d'avantages que nous ne devrions pas négliger.

D'après le recensement de 1910, les cinq comtés de la Province qui possèdent le plus de pommiers sont ceux de Rouville (278,317), Jacques-Cartier (140,716), Deux Montagnes (111,905), Laprairie et Napierville (101,765) et Huntingdon (100,886). Les cinq comtés qui en ont le moins sont ceux de l'Assomption (9,519), Richelieu (8,339), Maisonneuve (1,889), Gaspé (1,790), Chicoutimi, Saguenay et Lac St Jean (514).

C'est le comté de L'Islet qui compte le plus de pruniers (52 000). Après lui vient le comté de Montmagny (18,000), puis Kamouraska (13,000). Les autres comtés en ont peu en comparaison.

## La Province de Québec en avant

## Statistiques scolaires

Le *Droit* publie d'intéressantes statistiques scolaires qu'il commente comme suit :

« Les statistiques officielles suivantes sont d'une éloquence renversante pour les amis des écoles catholiques et de la catholique province de Québec que l'on calomnie à bouche que veux-tu un peu de tout côté. Cette province de Québec que l'on traite d'arriérée et d'ignorante se trouve, d'après les statistiques officielles de beaucoup en avant des autres provinces qui se targuent d'être plus avancées, plus intel-

	Ecoles	Institutes	Elèves	Moyenne de présence	Dépenses générales
Colombie Anglaise...	575	1,355	49,968	37,568	3,892,489
Alberta .....	1,784	2,651	61,660	32,557	5,387,568
Saskatchewan.....	1,912	2,672	64,964	34,731	4,088,582
Manitoba .....	1,511	2,774	76,247	43,885	4,088,588
Ontario.....	6,777	11,715	522,345	306,937	10,979,368
Québec .....	6,934	14,937	410,422	321,150	6,794,338
Nouveau-Brunswick.	1,885	1,975	68,951	48,141	891,191
Nouvelle-Ecosse ....	2,639	2,799	102,910	61,950	1,329,674

## SPORT BRUTAL

Voici comment la *Presse* annonçait mardi une partie de lutte entre deux bretteurs français.

« Ni Raoul de Rouen ni Cazeaux ne tenaient à se rencontrer ici car ils se connaissent trop bien l'un et l'autre et ils estiment que c'est de la cruauté que de les faire rencontrer, mais cependant comme ils sont sous contrat, ils ont dû obéir aux ordres reçus et ils en viendront aux prises demain. Ceux qui ont suivi la carrière de ces deux hommes et qui connaissent leurs tactiques, savent que le match de demain soir sera un événement comme on n'en reverra peut-être pas. Certes, les matchs de Constant le Marin et de Cazeaux l'an dernier, ont laissé un souvenir impérissable, mais Constant le Marin était un agneau comparé à Raoul de Rouen. »

Nos journaux en sont rendus, dans un but de réclame, à faire ainsi appel aux passions et à la bestialité des foules.

Ces journaux, nous ne craignons pas de le dire, sont les plus grands ennemis du vrai sport, celui qu'un honnête homme peut encourager sans honte.

## Le Pape et les immigrants

Une dépêche de Rome mande que Notre Saint Père le Pape a ordonné, la création, à Rome, d'un nouveau Collège pour les prêtres qui seront destinés à veiller sur les immigrants.

En créant ce nouveau collège, Pie X fait appel aux évêques américains de demander à la nouvelle institution des prêtres spécialement instruits des besoins des immigrants Italiens.

lectuelles, enfin d'être supérieures. On a bien facilement cédé la palme à la province de Québec, c'est-à-dire à la race française, pour la natalité, mais voilà qu'il va falloir la lui céder aussi pour la meilleure manière de pourvoir à l'éducation des enfants et cela sans loi d'obligation, sans écoles gratuites et probablement à cause de cela. Le Québec a une population moindre que l'Ontario, cependant il y a plus de maisons d'école, plus d'institutrices et une plus forte moyenne de présence à l'école ; en plus de cela, grâce à ses communautés religieuses, il paie \$4,000,000.00 de moins par année que l'Ontario ; et si l'on voulait pousser l'enquête plus loin on établirait aussi facilement que l'éducation et la formation des enfants est aussi supérieure, tout autant que la valeur de l'instruction donnée.

## On juge l'arbre à ses fruits

Les journaux nous rappellent qu'au Mexique depuis 1896 les sectaires ont mis en vigueur une loi décrétant l'instruction obligatoire.

Les dépêches d'autre part nous apprennent avec quelle sauvagerie et quelle barbarie se conduisent les soldats mexicains ; ils paraissent être dépourvus de toute conscience, de toute morale et tous sentiments humains.

Ils sont aussi barbares que les peuples des Balkans, eux aussi éduqués, sous le régime de l'instruction obligatoire chère à Godfroy Langlois.

Ces tristes fruits sont bien de nature à nous dégoûter et à nous donner horreur de l'arbre qui les a produits.

## Le Ministre de la Colonisation

Il est question que le successeur de feu l'honorable Devlin doit être nommé ces jours-ci.

On semble avoir complètement abandonné l'idée de nommer à ce ministère national un titulaire de langue anglaise. Tant mieux.

Le choix sera fait, dit-on, entre M. Honoré Mercier, député de Chateauguay et M. H. A. Fortier, député de Labelle.

Les deux candidats sont tout à fait ministériels.

M. Fortier a l'avantage de représenter un comté de colonisation et d'être ainsi plus en mesure de connaître les besoins des colons, qui sont très urgents.

Si tous les amis de notre journal nous faisaient parvenir, cette année un nouvel abonnement à \$1.00, nous augmenterions vite notre circulation et notre influence.

## Cette approbation des "Boy Scouts"

L'Action Sociale publie les conditions exigées par le cardinal Bourne relativement au scoutisme de Baden Powell.

"10. Il y aura des groupes catholiques bien distincts ;

"20. Un ecclésiastique ou un laïque catholique notable devra faire partie de chaque comité local ;

"30. Les instructeurs seront agréés par l'autorité catholique ;

"40. Tout garçon catholique désireux d'être Boy-Scout devra faire activement partie d'un groupement de jeunesse catholique."

Ces réformes, ces garanties, réclamées par le cardinal Bourne constituent, selon nous, une désapprobation des Boy Scouts protestants comme on veut les établir chez nous.

Et c'est tellement vrai que le cardinal Bourne a greffé sur ce scoutisme protestant un scoutisme catholique, défendant le premier aux enfants catholiques.

Est-ce là l'approbation dont a parlé Sir François Langelier ?

## Liste d'expressions pour le Commerce et l'Industrie

TERMES DE QUINCAILLERIE ET FERRONNERIE

Expressions fautive et expressions correctes

Net, netting—Filet ; treillis ; grilla ge.

Net de broche—Toile métallique ; clôture-treillage ; treillage métallique. Nut—Ecrou.

CEl (de vis, de crochet)—CE llet.

Pan (ang.)—Terrine ; bassin ; bassin.

Pan d'un fusil—Bassin.

Foot pan—Bain de pieds.

Warming pan—Bassin.

Papier sablé—Papier de verre.

Pierre d'éponge—Pierre ponce

Pipe en fer, en plomb—Tuyau ; boyau ; calorifère ; radiateur.

Bout de pipe (tube métallique adapté à l'extrémité d'un boyau d'incendie)—Lance.

"La pipe a bosté"—Le tuyau a éclaté.

Plaice (outil de menuisier)—Plane.

Plumbago—Plombagine (substance minérale noirâtre)

Pôle (pièce de bois ou de fer servant à soutenir les rideaux)—Triangle.

Pouvoir électrique, pouvoir à gaz ; pouvoir—Moteur électrique, moteur à gaz ; générateur.

Punch—Poinçon ; emporte-pièce chasse-pointe ; chasse-clou.

Reel (instrument sur lequel on enroule le câble d'acier, le fil de fer etc.)

—Dévidoir ; touret ; bobine.

Réfrigérateur (ang. refrigerator)—Réfrigérant ; glacière.

(Le Bulletin du Parler Français.)

## Vos affaires et nos affaires

Québec est une ville française. Les enfants sont presque tous de langue française et catholiques. Il n'y a qu'une poignée d'enfants anglais.

Or que signifie le zèle que manifestent les anglais qui pérorent au Y. M. C. A., au Morin College, pour doter notre ville d'une cour juvénile, d'un tribunal spécial pour l'enfance criminelle.

Hier en ore, un certain M. Bradford de Montréal, s'il vous plaît, donnait une conférence au Y. M. C. A. sur la nécessité et l'urgence de fonder une cour juvénile à Québec.

Ce bon monsieur s'est tout particulièrement préoccupé du sort moral et physique des enfants de Saint-Roch.

C'est trop de sollicitude.

L'Action Sociale, l'autre jour, s'est prononcée contre ce projet de cour juvénile à Québec ; notre confrère relètte mieux l'opinion de l'autorité religieuse et de la classe dirigeante de Québec que les conférenciers de la métropole, hôtes du Y. M. C. A.

Il importe de prendre l'avis des pasteurs de nos paroisses et des hommes religieux et laïques qui s'occupent de la jeunesse, avant d'écouter les conseils de M. Bradford & Cie.

Surtout, messieurs, ne vous inquiétez plus du sort moral de nos enfants. Nos curés et les parents y voient.

Notre jeunesse en dépit de mille occasions et tentations au mal si fréquentes de nos jours est encore généralement bonne.

Heureusement nos enfants ne sont pas mûrs pour une cour juvénile.

Donc, c'est entendu, vos affaires et nos affaires.

## LEUR PRESSE

En France les Boy Scouts sont défendus et approuvés par le *Matin*, la *Lanterne* et autres journaux radicaux et de mauvaise haleine.

Chez nous, en plus de la presse anglo-protestante et maçonnique, c'est l'organe de la Loge qui se constitue le défenseur du scoutisme.

Il y a encore la *Patrie* ; mais elle agit sans doute plutôt par ignorance et par besoin de nous chercher noise que par amour pour les Boy Scouts.

## Un crêpe au drapeau britannique

L'autre soir au Monument National S. G. Mgr Langevin a exhorté les Canadiens français à ne pas craindre de faire respecter leurs droits, de toujours se tenir debout devant nos concitoyens anglais.

C'est parce que nous ne l'avons pas toujours fait que nous avons perdu ou sacrifié certains de nos droits, en particulier nos droits scolaires au Manitoba et dans les nouvelles provinces.

Et parfois, ajoute Mgr Langevin, au spectacle de nos droits violés, de cette question scolaire qui me tient si vivement au cœur, non réglée, j'ai été tenté d'épingler au drapeau britannique un crêpe.

## Nouveaux Essais sur la Littérature Canadienne

Nous accusons réception avec reconnaissance d'un exemplaire de l'ouvrage que vient de publier M. l'abbé Camille Roy, intitulé *Nouveaux Essais sur la Littérature Canadienne*.

C'est comme une suite à son premier ouvrage *Essais sur la Littérature canadienne*.

Dans ses *Nouveaux Essais* M. l'abbé Camille Roy étudie et critique les ouvrages et les auteurs suivants : *Les Anciens Canadiens*, Jacques Viger, Jean Rivard, Louis Fréchette, Sir Adolphe Routhier, Thomas Chapais, Adolphe Rivard, L'abbé Emile Chartier, Paul Morin, L'abbé L. A. Groulx, Hector Bruiet, *Un concours Littéraire, La Race Française en Amérique*.

Il suffit de cette brève nomenclature pour présenter avantageusement à nos lecteurs le nouveau livre de notre distingué critique québécois.

## L'accolade

La paix est faite entre Godfroy Langlois et Sir François au lendemain de l'apologie publique des Boy Scouts.

C'est très touchant et très caractéristique cette accolade faite par la feuille interdite, après tant de pieds de nez décochés à notre lieutenant gouverneur jugé trop réactionnaire, à certaines heures.

Il a suffi de faire un peu de libéralisme des anciens jours et vite on a passé l'éponge.

L'attitude de Godfroy Langlois et son empressement à féliciter avec émotion Sir François Langelier nous exemptent de réfuter le discours du patron des Boy Scouts.

On l'a déjà jugé à sa juste valeur.

## LA GUERRE

La guerre sans être encore déclarée est cependant déjà commencée entre les Etats-Unis et le Mexique.

Si l'on considère le *casus belli*, on peut dire que les Etats-Unis nous donnent là une deuxième édition de la guerre d'Espagne.

On veut la guerre ; les Etats-Unis sont en mal de conquête.

Pas un homme sérieux qui réfléchit aux horreurs et aux maux d'une guerre moderne peut soutenir que l'incident de Tampico est assez grave, assez important, pour lancer deux peuples l'un contre l'autre.

Il a plus, les difficultés ont surgi d'ont pas sur le fond de l'incident, mais à propos des détails du salut exigé au drapeau américain.

C'est odieux. C'est là une politique de force brutale.

Les Américains à l'heure actuelle se sont déjà emparés de Vera Cruz après

un léger engagement.

Il semble que les deux partis Mexicains actuellement en guerre font faire cause commune contre les soldats des Etats-Unis.

Le chef des rebelles a en effet notifié les Américains d'évacuer Vera Cruz.

C'est une guerre longue et terrible qui se prépare.

## On peut les faire arrêter

"On nous a demandé, écrit la *Croix*, s'il était vrai que n'importe quel citoyen pouvait, sans qu'il lui en coûtât un sou, faire arrêter MM. Mousseau et autres."

"Assurément oui. On n'a, à cette fin, qu'à faire une plainte à un magistrat de police et le ministère public se chargera du reste."

Avis à ceux qui voudraient faire la lumière sur certains dessous et points obscurs du scandale des trois législateurs de Québec. Mais il ne faudrait pas trop se fier au zèle du ministère public.

## L' "Action Sociale" et les "Boy Scouts"

Mercredi, l'Action Sociale a publié une lettre très opportune de M. l'abbé Henri Bernard au sujet de l'attitude de la *Vérité* contre les Boy Scouts.

Nous la reproduisons la semaine prochaine, l'espace nous fait défaut dans la présente livraison.

Inutile d'ajouter que M. l'abbé Bernard qui fait autorité dans ces sortes de questions prend fait et cause pour la *Vérité* qu'il encourage à continuer la lutte.

Sa lettre est un factum solide et documenté qui démolit le scoutisme et l'écrase dans l'œuf.

Les Boy Scouts pourraient bien n'avoir pas plus de succès chez nous que la fameuse Ligue canadienne de l'Enseignement.

## ACCORDEZ VOS VIOLONS

Le *Chronicle* et quelques autres champions des Boy Scouts déclarent qu'il ne doit pas être question de religion dans le scoutisme.

M. Bradford et d'autres scout masters au contraire disent que la religion doit servir de base à cette organisation et qu'il ne faut pas dans le scoutisme négliger la formation et l'éducation religieuse de l'enfant.

## Avis important

Tous ceux qui nous font remise par chèques pour abonnement ou pour achat de livres sont priés de les faire payables au pair, ou d'ajouter quinze sous.

Nous prions tous ceux qui jugent notre œuvre bonne, utile et digne d'encouragement de nous faire parvenir les noms des personnes de leur connaissance qu'ils croient susceptibles de s'abonner à la "VÉRITÉ".

## La Noblesse de l'Agriculture

Dans le *Courrier* de St-Hyacinthe, M. Camille Feller consacre un article à chanter la noblesse de la terre.

En voici quelques passages :

Faire produire à la terre ce qui est nécessaire à la nourriture de l'homme a toujours été considéré, à juste raison, comme un noble métier.

Ce fut jadis le seul que les nobles pouvaient exercer sans déchoir, lorsqu'ils n'étaient pas soldats ou prêtres, et l'on en vit qui conduisaient la charrue l'épée au côté.

On oublie trop que la plus grande richesse, sinon toute la richesse, provient de la culture. L'état le plus noble devrait être le plus rémunérateur, il devrait accaparer la plus grande partie des préoccupations des gouvernements et des classes dirigeantes, afin que les fils de la terre ne courent pas dans les villes à la poursuite d'un argent plus facilement gagné.

On a beaucoup parlé de vie chère en ces derniers temps et nous avons dit maintes fois que le retour à la terre était le seul remède au mal ; on a beaucoup parlé de misère et de sans-travail, l'industrie des villes ne pouvant normalement occuper tous ceux qui s'y ruent, à la conquête d'un facile toison d'or.

La réduction du coût de la vie, la suppression du paupérisme, l'accroissement de la durée moyenne de la vie le libre jeu des ressorts économiques sont des problèmes, entre beaucoup d'autres, qui seraient résolus si l'on revenait à la vie agricole et l'on y reviendrait si elle était par tout le monde encouragée et honorée à sa juste valeur.

Si l'on veut que le Canada soit riche, si l'on veut établir sa prospérité sur des bases solides, si l'on veut prévenir les désillusions qui pourraient suivre l'anormale crise de croissance de certains centres, il faut se préoccuper surtout et avant tout du sol et des travailleurs. Il faut enrayer la désertion de ceux qui voudraient aller vers les villes, il faut encourager l'immigration que pour autant qu'elle amène des gens décidés à demander leur subsistance aux labours des champs, il faut organiser ceux-ci de façon à enracermer les immigrants au sol et à en faire de véritables canadiens d'intérêt et de cœur.

Une fois donné l'élan resterait acquis et les encouragements continueraient, rendant au métier de laboureur son ancienne noblesse.

Et au lieu d'en dégoûter leurs fils, les agriculteurs pourraient sans reproches leur en exalter les charmes : leur dire que rien au monde ne vaut la liberté que donne le travail du sol pour lequel on n'a de maître que Dieu leur apprendre que nulle vie n'est plus saine, plus normale, plus morale, plus pleine de satisfaction que la vie des champs ; leur faire comprendre que nul tableau des villes ne vaut un coucher de soleil en campagne que l'air qui descend du ciel gonfle et que les poumons d'un souffle vivifiant,

leur faire en un mot, aimer cette terre qui nous nourrit et à laquelle nous retournerons tous.

## L'utopie Socialiste

M. le chanoine Desgranges a donné une conférence sur le socialisme devant les ouvriers de Québec.

Voici dit-il, comment les Socialistes veulent régler la question sociale :

L'égalité annoncée par les socialistes n'existera jamais. Toujours il y aura des contrôleurs et des contrôlés toujours il y aura des gens qui habitent le premier étage et des gens qui habitent le quatrième. Toujours il y aura des inégalités. Le socialisme ne réussira qu'à établir l'égalité dans la misère, car si, comme le veut la doctrine socialiste, on ne peut plus posséder en propre, plus personne ne voudra travailler ou s'il est forcé de le faire il fera son ouvrage en "tirant au flanc" comme les soldats qui sont de corvée, à la caserne, et qui, quand ils sont 1,800 pour accomplir un travail le font moins vite et moins bien que 80 ou vriers ordinaires, d'après les experts. Avec le socialisme, c'est là ce qui arrivera partout.

Et puis ce qui est écœurant chez les socialistes, continue le chanoine Desgranges, ce sont leurs chefs. Ce sont que de vulgaires jouisseurs qui ne visent qu'à se faire nourrir et payer par l'Etat et à vivre en gros bourgeois ; qui oublient ceux qui les ont élus, ou qui les lancent dans des grèves désastreuses quand cela fait leur affaire, qui vivent du peuple et gaspillent tout. L'expérience de leur principat est faite. Les municipalités qui les ont mis à leur tête n'en veulent plus.

Les socialistes, eux, continue-t-il, n'ont su que s'engraisser. Pas un seul d'entre eux ne s'est dépouillé de sa fortune ; pas un d'entre eux n'est allé soigner les lépreux. Ils n'ont su que signer des décrets de proscription contre ceux qui leur font du bien. Ils veulent tout laïciser. Oui, ils laïcisent les hôpitaux, mais leurs chefs comme ce vicieux criminel de Clémenceau savent se garder des soeurs en réserve pour se faire soigner. La laïcisation est bonne pour les pauvres, mais pour eux ils n'en veulent pas.

## Il songeait à le tuer

D'après un témoin entendu à l'enquête préliminaire, M. Caillaux aurait dit que si Calmette ne cessait pas sa campagne, il le tuerait en duel.

Je suis très adroit, proclamait l'ancien ministre, je m'entraîne chez Gastinne Reuette, je fais mouche à tous les coups et je ne reculerai pas.

La femme Caillaux qui, paraît-il, avait besoin d'accomplir un coup d'éclat pour garder l'affection de son *Jo* volage décida de rendre un suprême service à son avant en le débarrassant elle-même de son irréductible adversaire.

Nous prions tous les retardataires de vouloir bien se mettre en règle avec l'administration.

## LES CATHOLIQUES ET LA " Y. M. C. A. "

L'évêque de Crookston, Mgr Corbett, rappelle dans la *Fortnightly Review* que les jeunes catholiques doivent s'abstenir de s'enrôler dans la Y. M. C. A.

C'est une association protestante, dit-il, qui n'admet les catholiques que comme membres associés. Elle leur enlève tout droit dans la direction ; en effet les catholiques ne sont pas éligibles à aucune fonction. Elle accepte avec empressement leur contribution, voilà tout.

Très souvent cette société fait montre d'un esprit anti-catholique au cours de ses réunions.

Les catholiques ne sont donc pas chez eux au sein de la Y. M. C. A.

Que les catholiques, dit en terminant Mgr Corbett, s'unissent et s'associent entre eux, comme le veut le Pape.

Assurément, ce n'est pas l'évêque de Crookston qui engagerait les jeunes catholiques à s'enrôler dans les *Boy Scouts* qui a pour but, comme la Y. M. C. A., la formation morale, intellectuelle et physique de ses membres.

Il faut être tombé dans un bien triste libéralisme pour soutenir, comme le font certains catholiques, qu'il n'y a aucun danger pour les jeunes catholiques de recevoir une formation morale protestante.

## Les buvettes s'ouvriront à 7 heures et demie

C'est le 1er mai que les buvettes commenceront à ouvrir leurs portes le matin à 7½ hre. au lieu de 7 heures.

Cette excellente mesure empêchera un grand nombre de travailleurs d'aller prendre un coup et de se payer la traite en se rendant à l'ouvrage.

Les ouvriers auront ainsi une occasion de moins de commencer leur journée en gaspillant une partie de leur salaire.

De malheureux ouvriers après avoir goûté à la boisson et avoir rencontré au cabaret de mauvais compagnons, passaient la journée à pintoche d'une buvette à l'autre au lieu de se rendre au travail.

Les ouvriers et leurs familles vont certainement profiter de ce nouveau règlement contre les buvettes.

## Dévotion maçonnique

Au cours d'une conférence à Québec, M. le chanoine Desgranges a parlé de la grande dévotion des sectaires.

Les Francs-Maçons, dit-il, ont perdu l'habitude de prier le Sacré-Cœur, mais les mains jointes, ils prient le préfet et les ministres : leur demandent "du pain avec beaucoup de beurre dessus, des places pour ne rien faire et beaucoup de sinécures."

Si tous les amis de notre journal nous faisaient parvenir, cette année un nouvel abonnement à \$1.00, nous augmenterions vite notre circulation et notre influence.

## Mgr Roy s'oppose à la gratuité des livres

Voici d'après la *Presse* ce qu'a déclaré Mgr Roy de Montréal relativement au projet de la gratuité des livres scolaires.

J'ai certes, dit Mgr Roy, d'excellentes raisons pour m'opposer à la gratuité du cathéchisme, de "mon premier livre" et du livre d'épellation telle que proposée à la dernière séance de la commission. Je ne veux pas toutes les dire pour le moment, mais je puis vous en dire aux moins deux des principales :

"Je ne veux pas que le pauvre soit obligé de payer pour fournir gratuitement des livres aux enfants des riches ou de ceux qui se trouvent dans un meilleur état de fortune.

"Je ne veux pas non plus que les parents des enfants qui fréquentent d'autres écoles que les nôtres soient obligés de payer pour les livres gratuits que nous donnerions aux élèves qui fréquentent les écoles de la Commission Scolaire. Je veux la justice pour tous, et comme il ne manque pas d'autres commissions scolaires à part la commission catholique, il s'en suit qu'on ne peut les forcer à accepter la combinaison de donner leurs livres au lieu de les vendre.

"Nous n'avons pas le droit d'imposer une manière d'agir à des écoles indépendantes de notre commission.

"Si nous donnons nos livres gratuitement il faudrait tout de même les payer, et cela à même la recette de la taxe scolaire imposée sur tout l'électorat en général.

Mgr Roy ajoute en terminant qu'il favorisera tout projet de diminuer le prix des livres de classe, mais pas de les donner.

## Les dames et jeunes filles fument la cigarette

A Ottawa la Commission Parlementaire chargée d'étudier l'usage de la cigarette chez les enfants et les moyens d'en empêcher l'abus dans toutes les classes de la société a entendu un témoin qui a causé toute une sensation. Ce témoin, M. W. L. Scott, président de la *Ontario Union of Children Aid Society*, a déclaré qu'à Ottawa les dames et les jeunes filles de la haute classe fument la cigarette et en abusent d'une façon alarmante.

Fumer la cigarette est devenu une mode et cette mode règne déjà en souveraine depuis environ six ans, dans les milieux féminins.

La plaie de la cigarette est certainement plus profonde qu'on osait le croire. Il sera bien difficile en effet de combattre cette passion funeste chez les enfants si les mères sont déjà esclaves de la cigarette.

Tout de même cette découverte doit engager le gouvernement à poursuivre avec plus de vigueur sa campagne contre la cigarette.

Et il n'y a pas que les dames d'Ottawa qui grillent des cigarettes, M. le juge Choquet a déclaré qu'à Montréal la même mode existe aussi.

Demain on découvrira sans doute que la cigarette est même en honneur à Québec.

La cigarette, les modes indécentes et excentriques, les cartes, les mauvais spectacles, les mauvais romans, le vin, voilà autant de plaies qui rongent souvent la haute classe de la société féminine.

C'est à combattre ces maux qui dégradent la femme que toutes les féministes et les suffragettes devraient s'employer.

## LE GRAND TUEUR

Le *Bien Public* des Trois-Rivières cite quelques chiffres fort instructifs du *Rhode Island Issue*.

Voici par exemple un tableau à conserver et à faire afficher.

Maladies	Décès
Vérole.....	184
Scarlatine.....	11,408
Diphthérie et croup.....	20,240
Typhoïde.....	23,400
Cancer.....	37,562
Pneumonie.....	70,033
Taberculose.....	81,720
Alcool.....	152,781

C'est là les statistiques de la mortalité pour un an aux Etats-Unis.

L'alcool, voilà le grand tueur.

En examinant ces chiffres tout de suite on constate que la vérole tue 184 personnes aux Etats-Unis par an et l'alcool 152,781. Et pourtant on agit avec quelle rigueur on traite les piétés, quelles mesures barbares on prend pour prévenir cette maladie par la vaccination *obligatoire*.

Les hommes qui mettent en action le grand tueur l'alcool, buveteurs, distillateurs, brasseurs sont, eux, traités en privilégiés, en enfants gâtés par l'Etat. Dans notre province le gouvernement fait même des cadeaux de \$5,000 à certains buveteurs encombrants.

Il est donc établi qu'une épidémie de piéte est bien moins dangereuse et mortelle qu'une épidémie de flacon de gin, de whiskey et de bouteilles de bière.

Cette dernière épidémie sévit en permanence, causant la mort, la folie, les crimes, les infirmités, le déshonneur, la ruine, l'immoralité, enfin tous les maux et les vices, et le gouvernement a légalement reconnu ce fléau.

Il ne faut pas jongler longtemps avec les chiffres du petit tableau cité plus haut pour comprendre qu'il importait, dans l'intérêt public, de décréter la tempérance *obligatoire* avant la vaccination *obligatoire*.

CANADIEN

## La loyauté des Orangistes

Les Orangistes de Montréal viennent d'offrir officiellement la somme de mille piastres pour aider Carson à organiser militairement la révolte dans l'Ulester.

Au besoin, si la rébellion éclate, ils ont promis d'envoyer des hordes orangistes combattre les soldats de l'armée anglaise.

Voilà pour la loyauté des Orangistes.

Et ce sont ces fanatiques qui ne

manquent aucune occasion de traiter les Canadiens français de sujets déloyaux ; ce sont eux qui hier encore, accusaient les catholiques de Winnipeg de déloyauté parce qu'à un banquet catholique on avait présenté la santé du Pape avant celle du Roi.

## Canadiens et Irlandais

En attendant que la jeune génération irlandaise apprenne au moyen de l'histoire que c'est avec les Canadiens français que tous les Irlandais catholiques doivent s'allier et non avec les Orangistes, il serait bon de signaler cette suggestion de la *Patrie* :

" Sir Charles Fitzpatrick, l'hon. M. Doherty et leurs concitoyens qui occupent les premières places dans la société devraient, s'ils désirent sincèrement le maintien de la bonne entente, exhorter leurs compatriotes à manifester plus de tolérance, de sympathie et d'amitié pour leurs concitoyens de langue française "

Quelques Irlandais, amis sincères des Canadiens français, sont déjà à l'œuvre ; il serait temps dans l'intérêt de la cause catholique que tous ceux qui ont de l'influence s'efforcent de dissiper les préjugés qui font que pour un trop grand nombre d'Irlandais, le Canadien français est un frère ennemi.

## Pie X aux Zouaves Canadiens

L'Union Allet de Montréal ayant prié S. G. Mgr Bruchési d'affirmer la fidélité et l'attachement des anciens Zouaves canadiens à l'Eglise et au Saint-Siège, le président a reçu de Rome la lettre suivante :

Segreteria di Stato  
di Sua Santità,  
No. 70080.

Del Vaticano, 22 Marzo 1914.

Monsieur le président,

Le Souverain Pontife Pie X a agréé très volontiers l'hommage des sentiments et des vœux de piété filiale que vous avez eu à cœur de Lui offrir, en votre nom personnel et au nom des Anciens Zouaves Pontificaux Canadiens.

Sa Sainteté vous remercie tous de cette nouvelle assurance de fidélité, de dévouement et d'attachement inébranlable à l'Eglise et à Son auguste Chef. — Comme gage de Sa paternelle bienveillance et des faveurs célestes, le Saint-Père vous accorde de tout cœur pour vous, pour les Anciens Zouaves Pontificaux Canadiens et pour leurs familles, la Bénédiction Apostolique implorée.

Je saisis avec empressement cette occasion pour vous exprimer, Monsieur le Président, mes sentiments distingués.

R. CARD. MERRY DEL VAL

A Monsieur le Chevalier  
Joseph Bussièrès,  
Président de l'U. Allet.

Montréal.

## Sectaires et non Neutres

M. Doumergue, le chef du cabinet français, vient de donner une interview qui devrait mettre fin à la légende de la neutralité des écoles au point de vue religieux, en France.

" Nous avons, dit-il, défendu l'école, c'est-à-dire l'enfance, contre l'Eglise, et nous avons préparé contre elle et ses patronages la défense de la jeunesse. "

C'est clair et précis, l'école d'Etat en France n'est pas neutre mais anticatholique, sectaire, impie, elle est dressée contre l'Eglise et ses œuvres scolaires.

C'est le président du Conseil qui l'affirme encore une fois.

Il y a longtemps que les catholiques qui ont l'œil ouvert savaient cela.

Le voile hypocrite de la neutralité est en lambeaux.

Catholiques, méfions-nous de la neutralité, mène à Québec ; c'est derrière elle que les sectaires cachent leur haine.

## Suggestions pratiques contre la cigarette

Le juge Choquet président de la Cour juvénile de Montréal a déclaré devant la commission d'enquête contre la cigarette que sur 3,000 enfants traduits devant lui, 90 pour cent étaient des fumeurs de cigarettes.

Le juge Choquet a suggéré qu'on défende la vente des cigarettes dans les petites échoppes où l'on vend des sucreries, des bonbons, des fruits et liqueurs douces et qui sont des lieux très fréquentés par les enfants.

Les cigarettes ne devraient être vendues que par les marchands de tabac.

La suggestion est excellente et très pratique.

On a aussi suggéré de défendre aux manufacturiers de placer des images dans les paquets de cigarettes.

## EN PASSANT

**Le matérialisme tue l'esprit religieux** Le protestantisme, aux Etats-Unis surtout, est en voie de succomber devant le matérialisme. La conséquence c'est que les temples sont vides.

Un pasteur protestant étranger, au cours d'une conférence à Québec a fait à ce sujet les graves déclarations suivantes :

Il n'y a, dit-il, que 39 pour cent de la population protestante américaine qui professent publiquement des sentiments religieux, tandis qu'il n'y en a qu'un cinquième qui aille à l'église. Il meurt annuellement à New-York, 45,500 personnes, dont plus de la moitié n'est pas pratiquement chrétienne.

La même apathie religieuse se remarque dans la synagogue ; plus de 80 pour cent de la population juive de New-York ne vont plus dans leurs temples.

**Ils masquent leurs museaux** Sous ce titre, les journaux catholiques publient la dépêche suivante de Paris :

" Les juifs, qui nous ont tout pris, s'emparent maintenant des noms français. Israël, Lévy, Dreyfus, cela sonne mal, cela sent le traître, le financier malhonnête, et cela empêche de tromper les gens... Un professeur de l'Ecole des Beaux-Arts, qui s'appelle Pierre-Marcel Lévi, avait jugé plus convenable de supprimer son vrai nom de famille ou de tribu, Lévi, et de se faire appeler tout simplement Pierre Marcel, même sur l'affiche officielle de l'Ecole des Beaux-Arts. Un de nos compatriotes, qui porte le nom de Pierre Marcel, ancien chef-adjoint du cabinet du président du Conseil, demandait au tribunal de faire défense à M. Pierre Marcel Lévi, sous une astreinte de 500 francs par contravention constatée, de porter désormais le nom pseudonyme de Pierre Marcel.

Mais le tribunal lui a donné tort et l'a débouté de sa demande.

Les juifs n'ont plus à se gêner. Ils peuvent tout prendre même le nom d'autrui. "

— 0 —

**Le centenaire de Guillotin** Il y a un siècle, le 26 mars 1814,

mourait à Paris, rue de la Sourdière, Joseph Ignace Guillotin, qui a donné malgré lui son nom au couteau révolutionnaire, la guillotine, utilisée encore de nos jours en France comme instrument de justice.

Après avoir étudié la médecine, être devenu régent de la Faculté de Paris, Guillotin fut député aux Etats généraux.

Ce fut comme membre de la Constituante qu'il proposa l'abolition des genres de supplices usités jusqu'alors, pour leur substituer la décapitation comme moins douloureuse.

Malheureusement on baptisa de son nom la machine dont il n'avait précédé l'emploi que par humanité, sans même en donner la description. Car le docteur Guillotin n'est pour rien dans l'invention de la guillotine.

Ce sont les Allemands qui revendiquent la priorité de la décapitation des criminels. Ils utilisaient, paraît-il, depuis le treizième siècle un mode de supplice analogue.

Mais l'instrument connu sous le nom de guillotine fut inventé par le docteur Louis, secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie.

Les mérites en sont consignés dans un rapport qu'il adresse à l'Assemblée législative le 7 mars 1792.

" Personne n'ignore, dit ce rapport très long, que les instruments tranchants n'ont que peu ou point d'effet lorsqu'ils frappent perpendiculairement. "

C'est cette considération qui déterminait la forme triangulaire du coupe-ret.

A ses débuts, la guillotine s'appelait *Louison* ou *Louisette*. C'est un journal parisien qui baptisa la sinistre machine du nom du pauvre docteur Guillotin, qui était l'homme le plus doux et le moins sanguinaire de son époque. Celui-ci en eut un chagrin profond surtout quand il vit les horribles massacres de la Terreur. Lui-même, il

— 0 —

